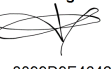


3A DREAMS
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : ZA Le Soleil levant
85800 GIVRAND
844 464 982 RCS LA ROCHE SUR YON

Compte de résultat au 30 novembre 2023

Période du 1^{er} décembre 2022 au 30 novembre 2023

Copie certifiée conforme,
La Gérante

DocuSigned by:

3099D9E4642246D...

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 3A DREAMS - SIREN : 844464982								Néant ☐		
		Exercice N						TOTAL		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	0	FB	0	FC	0			
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF	0			
	Production vendue - services	FG	0	FH	0	FI	0			
	Chiffre d'affaires nets	FJ	0	FK	0	FL	0			
	Production stockée					FM				
	Production immobilisée					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ				
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS			
	Variation de stocks (marchandises)						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	1 382		
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX			
	Salaires et traitements						FY			
	Charges sociales (10)						FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements			GA			
				- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE			
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	1 382	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	-1 382		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	17 550		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	17 550		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	670		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	670		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	16 880		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)							GW	15 497		

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 3A DREAMS - SIREN : 844464982			Néant ☐	
				Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	10
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	10
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	1 534
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 534
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	-1 524
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)			HK	
Total des produits (I + III + V + VII)			HL	17 560
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	3 587
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)			HN	13 974
RENVOIS :				
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
(2) Dont produits de locations immobilières			HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))			IG	
(3) Dont crédit-bail mobilier			HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier			HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))			1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)			HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
(9) Dont transferts de charges			A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences			A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences			A4	
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles				
		facultatives	A6	
		obligatoires	A9	
dont cotisations facultatives Madelin		A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7) Détail produits et charges exceptionnels			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				10
Amortissements dérogatoires			1 534	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs

3A DREAMS
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : ZA Le Soleil levant
85800 GIVRAND
844 464 982 RCS LA ROCHE SUR YON

Bilan au 30 novembre 2023

Période du 1^{er} décembre 2022 au 30 novembre 2023

Copie certifiée conforme,
La Gérante

DocuSigned by:

3099D9E4642246D...

1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise						3A DREAMS - SIREN : 844464982											
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois										12		Néant ☐					
												Exercice N clos le					
												30/11/2023					
										Brut		Amortissements, provisions		Net			
Capital souscrit non appelé										TOTAL (I)		AA					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			AB				AC								
		Frais de développement			CX				CQ								
		Concessions, brevets et droits similaires			AF				AG								
		Fonds commercial (1)			AH				AI								
		autres immos incorporelles			AJ				AK								
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles			AL				AM								
	Immobilisations corporelles	Terrains			AN				AO								
		Constructions			AP				AQ								
		Install. techniques, matériel et outillages industriels			AR				AS								
		Autres immos corporelles			AT				AU								
		Immos en cours			AV				AW								
		Avances et acomptes			AX				AY								
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence			CS				CT								
		Autres participations			CU		205 670		CV				205 670				
		Créances rattachées à participations			BB				BC								
		Autres titres immobilisés			BD				BE								
Prêts			BF				BG										
Autres immobilisations financières			BH				BI										
Total (II)										BJ		205 670		BK		205 670	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements			BL				BM								
		En cours de production de biens			BN				BO								
		En cours de production de services			BP				BQ								
		Produits intermédiaires et finis			BR				BS								
		Marchandises			BT				BU								
	Créances	Avances et acomptes sur commandes			BV				BW								
		Clients et comptes rattachés (3)			BX				BY								
		Autres créances (3)			BZ		904		CA				904				
		Capital souscrit appelé, non versé			CB				CC								
	Divers	V.M.P. (dont actions propres:)			CD				CE								
Disponibilités			CF		1 060		CG				1 060						
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)			CH				CI									
	Total (III)			CJ		1 963		CK				1 963					
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)			CW													
	Primes de remboursement des obligations (V)			CM													
	Ecart de conversion actif (VI)			CN													
	Total général (I à VI)										CO		207 633		1A		207 633
(1) Droit au bail						(2) à moins d'un an		CP				(3) à + d'1 an		CR		0	
Clause de réserve de propriété - immob.						stocks						créances					

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				3A DREAMS - SIREN : 844464982		Néant ☐	
							Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				5 000	)	DA 5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence				EK	)	DC
	Réserve légale (3)						DD 500
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				B1	)	DF
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)				EJ	)	DG 75 393
	Report à nouveau						DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI 13 974
	Subventions d'investissement						DJ
	Provisions réglementées						DK 7 436
	TOTAL (I)						DL 102 302
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées						DN	
TOTAL (II)						DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP
	Provisions pour charges						DQ
	TOTAL (III)						DR
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS
	Autres emprunts obligataires						DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU 48 129
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				EI	)	DV 15 170
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX 1 032
	Dettes fiscales et sociales						DY
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ
	Autres dettes						EA 41 000
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB
TOTAL (IV)						EC 105 331	
Ecart de conversion passif						ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE 207 633	
Renvois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital					1B
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C
			- Écart de réévaluation libre				1D
			- Réserve de réévaluation (1976)				1E
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG 105 331	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	

3A DREAMS
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : ZA Le Soleil levant
85800 GIVRAND
844 464 982 RCS LA ROCHE SUR YON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 19 MARS 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2023 s'élevant à 13 973,69 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 13 973,69 €

- En totalité au compte "autres réserves" 13 973,69 €
qui s'élève ainsi à 89 366,80 €.

Certifié conforme
La Gérante

DocuSigned by:

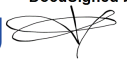
3099D9E4642246D...

3A DREAMS
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : ZA Le Soleil levant
85800 GIVRAND
844 464 982 RCS LA ROCHE SUR YON

Annexe aux comptes clos le 30 novembre 2023

Période du 1^{er} décembre 2022 au 30 novembre 2023

**Copie certifiée conforme,
La Gérante**

DocuSigned by:

3099D9E4642246D...

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

TYPE D'IMMOBILISATION	DURÉE D'AMORTISSEMENT
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

• Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

• Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

• Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

• Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

• Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

5. IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2023
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>3A DREAMS</u>										Néant ☐				
CADRE A - IMMOBILISATIONS					Valeur brute des imms au début de l'exercice		Augmentations							
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		dont composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui		dont composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements, aménagement des constructions		dont composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				dont composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					KV		KW		KX			
		Matériel de transport					KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN		LO		LP				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T				
	Autres participations					8U	205 670	8V		8W				
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V				
	TOTAL IV					LQ	205 670	LR		LS				
Total général (I + II + III + IV)							ØG	205 670	ØH		ØJ			
CADRE B - IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence					
					Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR		
		Matériel bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF			
TOTAL III					IY		NG		NH		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	205 670	ØZ		
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	205 670	2H		
Total général (I + II + III + IV)							I4		ØK		ØL	205 670	ØM	

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : <u>3A DREAMS</u>							Néant ☒
Exercice N clos le <u>30/11/2023</u>							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		1	2	3	4	5	
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice							-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice							=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>3A DREAMS</u>											Néant ☐				
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais établissement et développement					CY		EL	0	EM	0	EN				
Fonds commercial					RE		RF	0	RI	0	RJ				
Autres immobilisations incorporelles					PE		PF	0	PG	0	PH				
TOTAL I					RK		RM	0	RN	0	RO				
Terrains					PI		PJ	0	PK	0	PL				
Constructions	Sur sol propre				PM		PN	0	PO	0	PQ				
	Sur sol d'autrui				PR		PS	0	PT	0	PU				
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions				PV		PW	0	PX	0	PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					PZ		QA	0	QB	0	QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers				QD		QE	0	QF	0	QG				
	Matériel de transport				QH		QI	0	QJ	0	QK				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL		QM	0	QN	0	QO				
	Emballages récupérables et divers				QP		QR	0	QS	0	QT				
TOTAL II					QU		QV	0	QW	0	QX				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)					ØN		ØP	0	ØQ	0	ØR				
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencts. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres Immob. Corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
					Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunts à étaler									Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations									SP		SR				

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>3A DREAMS</u>								Néant ☐		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	5 902	TM	1 534	TN		TO	7 436	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z	5 902	TS	1 534	TT		TU	7 436	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	5 902	UB	1 534	UC		UD	7 436	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF					
		- financières	UG		UH					
		- exceptionnelles	UJ	1 534	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10		

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>3A DREAMS</u>										Néant ☐					
CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
								1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ					UL		UM		UN						
	Créances rattachées à des participations														
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US						
Autres immobilisations financières				UT		UV		UW							
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA										
	Autres créances clients				UX										
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO)				Z1										
	Personnel et comptes rattachés				UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ										
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM										
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB										
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN										
		Divers			VP										
	Groupe et associés (2)				VC	904	904	904	0						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR										
	Charges constatées d'avance				VS										
TOTAUX				VT	904	VU	904	VV	0						
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice				VD								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE								
			(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF								
CADRE B				ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
								1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y											
Autres emprunts obligataires (1)				7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	0	0	0	0							
		à plus d'1 an à l'origine		VH	48 129	0	48 129	0							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	0	0	0	0							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 032	1 032	0	0							
Personnel et comptes rattachés				8C											
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D											
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E											
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW											
	Obligations cautionnées			VX											
	Autres impôts, taxes et assimilées			VQ											
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J											
Groupe et associés (2)				VI	15 170	15 170	0	0							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	41 000	41 000	0	0							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				Z2											
Produits constatés d'avance				8L											
TOTAUX				VY	105 331	VZ	57 202	48 129	0						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	15 170							
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	15 711										

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : <u>3A DREAMS</u>		Néant ☐	
Exercice ouvert le: <u>01/12/2022</u> et clos le: <u>30/11/2023</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX		
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 382	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ	1 382	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	-1 382
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	-1 382	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du	au
Date de cessation	HR		